

Règlement JLKgame (junglokdo.com , grillegagnante.com, lapiwin.com et lipala.com)

Article 1 : Société organisatrice

JLKgame est un réseau de sites de jeux gratuits sans obligation d'achat sur internet accessibles pour une durée indéfinie (ci-après le « JLKgame») et dont la liste est exposée à l'adresse suivante : <http://www.jlkgame.com> .

Le réseau JLKgame est géré par Aldajuste Marsden, Entreprise individuelle française immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Seine et Marne sous le numéro de Siren 509 736 484 et le N° TVA intracommunautaire : FR02509736484 dont le siège social est situé au 13 rue du Sillon - 77500 Chelles.

L'ensemble des sites et tous les droits qui leurs sont rattachés sont la propriété exclusive de l'entreprise Aldajuste Marsden. Toutes les marques, logos et autres signes distinctifs reproduits sur les sites ainsi que les sites Internet auxquels ceux-ci permettent l'accès par l'intermédiaire de liens hypertextes, sont la propriété exclusive de leurs titulaires et sont protégés à ce titre par les dispositions du Code de la propriété intellectuelle. Toute reproduction non autorisée de ces marques, logos et signes constitue une contrefaçon passible de sanctions pénales.

Toute personne inscrite à l'un ou plusieurs des sites du réseau JLKgame reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement, en ce compris les Règles du jeu spécifiques à chaque site où elle est inscrite, et s'engage à les respecter dans leur intégralité.

Article 2 : Conditions de participation

Ce jeu est ouvert à toutes personnes physiques majeures, mais seules les personnes résidentes dans un de ces pays (France, Belgique, Suisse, Luxembourg) peuvent commander des cadeaux. L'entreprise organisatrice se réserve le droit de procéder à toutes les vérifications nécessaires concernant l'identité, l'adresse postale et / ou électronique de tous les joueurs.

Sont exclus de toute participation au présent jeu et du bénéfice de toute dotation, que ce soit directement ou indirectement l'ensemble du personnel de L'entreprise et du Partenaire, y compris leur famille et conjoints (mariage, P.A.C.S. ou vie maritale reconnue ou non) et les mineurs.

Les personnes n'ayant pas justifiées de leurs coordonnées et identités complètes ou qui les auraient fournies de façon inexacte ou mensongère seront disqualifiées, tout comme les personnes refusant les collectes, enregistrements et utilisations des informations à caractère nominatif les concernant et strictement nécessaires pour les besoins de la gestion des jeux. Le multicompte avec un lien de parrainage n'est pas autorisé sur le réseau JLKgame et peut entraîner le bannissement voire la suppression du compte sans aucun préavis et sans que les auteurs puissent prétendre avoir droit aux lots gagnés dans cette condition. Les inscriptions avec des emails jetables sont strictement interdites et donneront lieu à une suppression du compte membre et des gains éventuels.

Le joueur s'engage à ce que l'intitulé de son pseudonyme ne viole en aucune façon les droits des tiers, et n'ait aucun caractère illicite, raciste, antisémite, xénophobe, diffamatoire ou attentatoire aux bonnes mœurs et à la morale, et ne constitue directement ou indirectement des

menaces à l'encontre de tiers.

Le joueur s'engage à ne pas recourir à plusieurs inscriptions sous des noms différents pour lui-même ou le compte de tiers.

Le joueur devra conserver pendant une durée d'un an les justificatifs liés à ses éventuels achats à compter de leur date de validation sur le jeu. Faute de réponse du joueur sous 22 jours à une demande de justification, celui-ci perdra le bénéfice de ses points et sera exclu du jeu.

Les éventuels achats (sans que ce soit une obligation) réalisés sur le jeu ne peuvent être effectués que par le joueur en personne. Celui-ci ne peut en aucun cas laisser un tiers se substituer à lui. Ainsi, les éventuels comptes de plates-formes tierces utilisés comme moyen de paiement doivent être enregistrés sous la même identité que celle déclarée par le joueur sur le jeu.

La participation au jeu s'effectue exclusivement par voie électronique et elle est individuelle. Chaque joueur doit jouer en personne et s'interdit en conséquence de laisser un tiers jouer des parties pour son compte ou de recourir, directement ou indirectement, à tout mode d'interrogation ou de requête automatisé du jeu.

Il est rigoureusement interdit, par quelque procédé que ce soit de modifier ou de tenter de modifier les dispositifs de jeu proposés par le réseau JLKgame, notamment afin d'en modifier les résultats ou tout élément déterminant l'issue d'une partie et les gagnants d'une partie. L'entreprise se réserve le droit de faire respecter l'égalité de chance entre tous les joueurs, notamment par voie de justice ou tout autre moyen à sa convenance. L'entreprise organisatrice se réserve également le droit d'écarter toute personne ne respectant pas totalement le présent règlement.

L'entreprise se réserve le droit de supprimer le compte d'un joueur si celui-ci ne s'est pas connecté au jeu avec ses identifiants pendant 3 mois consécutifs.

La participation à ce jeu implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement par le joueur et son application par l'entreprise organisatrice.

Article 3 : Modalité de participation

Pour participer au jeu, l'internaute devra se connecter sur l'un des sites du réseau de <http://jlkgame.com>. Lorsqu'une personne crée un compte sur un de nos sites, son compte est dupliqué sur les autres sites de notre réseau (JLKgame) de manière à lui faciliter l'accès à nos autres sites sans que ce dernier ait obligé de s'inscrire à nouveau. Le membre peut décider à tout moment de se désinscrire sur le réseau dans son intégralité ou sur un des sites du réseau.

Le joueur possède entre 1 et 40 parties entièrement gratuites par jour (selon le site), s'il souhaite faire plus de parties, il aura la possibilité d'en obtenir toujours gratuitement grâce à nos sponsors comme tokenads, matomy, supersonicads, sponsorpay etc... qui permettent d'avoir des jetons supplémentaires en faisant une action (comme regarder une vidéo gratuite, s'inscrire gratuitement chez un partenaire etc...). Si certains jeux demandent la validation d'un code, le joueur pourra obtenir ce code depuis notre boutique et ceux grâce à ces points gagnés gratuitement via les jeux et les bonus proposés par le site.

Si un joueur ne veut pas utiliser ses points gagnés gratuitement pour obtenir des codes, il aura la possibilité d'en obtenir via d'autres moyens de paiements comme via sms, ticketsurf, carte bancaire etc... Si un joueur fait la demande de remboursement de ces achats, l'entreprise procédera au remboursement selon les conditions émises dans l'article intitulé « Modalité de remboursement » qui se trouve un peu plus bas dans ce règlement.

Toute inscription incomplète, inexacte ou fantaisiste ne sera pas prise en compte. JLKgame se réserve le droit de procéder à toutes vérifications pour la bonne application du présent article.

JLKgame n'assume aucune responsabilité en cas de mauvaise réception ou non-réception des inscriptions par voie électronique ou voie postale, si le joueur a mis une fausse adresse ou des fausses informations ou encore si son adresse e-mail devient invalide.

Article 3.1 : Législation en vigueur

Certains éléments du jeu proposé font intervenir le hasard. En la matière, l'entreprise organisatrice déclare se conformer à la législation en vigueur sur le sol français (qui s'apparente aux législations en vigueur dans les différents pays de la communauté européenne et la plupart des pays en général). Le joueur doit préalablement vérifier qu'il accède au jeu à partir d'un état dont la législation l'autorise de manière générale à jouer et en particulier à jouer à des jeux faisant intervenir le hasard.

Les éléments du jeu faisant intervenir le hasard fonctionnent dans le strict respect de celui-ci, à partir de fonctions informatiques courantes et reconnues pour leur efficacité à leur conférer un caractère véritablement aléatoire, garantissant une égalité de traitement de tous les joueurs.

Article 4 : Sélection des gagnants

Les gagnants seront désignés pour les concours par classement (par exemple les 10 premiers d'un classement) ou en accumulant des jungs/points qu'ils pourront échanger contre des cadeaux dans la boutique de l'un des sites présents sur JLKgame.

Le classement se fait en général soit par le nombre de code validé (code que le membre peut avoir gratuitement dans la boutique) à un moment donné soit par le nombre de points accumulés en jouant à nos différents jeux.

Un seul lot sera attribué par gagnant (même nom, même adresse, même adresse ip).

Les gagnants seront désignés après vérification de leur éligibilité au gain de la dotation le concernant. Les joueurs désignés seront contactés par courrier électronique par l'Organisateur. Si un joueur ne se manifeste pas dans le mois (30 jours) suivant l'envoi de ce courrier électronique, il sera considéré comme ayant renoncé à son lot et le lot restera la propriété de l'Organisateur.

Du seul fait de l'acceptation de son prix, le gagnant autorise l'Organisateur à utiliser ses nom, prénom, ainsi que l'indication de sa ville et de son département de résidence dans toute manifestation publi-promotionnelle uniquement sur les sites Internet de l'Organisateur sans que cette utilisation puisse ouvrir de droit et rémunération autres que le prix gagné.

Les gagnants devront se conformer au règlement. S'il s'avérait qu'ils ne répondent pas aux

critères du présent règlement, leurs lots ne leur seraient pas attribués. Les joueurs autorisent toutes les vérifications concernant leur identité, leur âge, leurs coordonnées postales ou la loyauté et la sincérité de leur participation. A ce titre, l'Organisateur se réserve le droit de demander une copie de la pièce d'identité, une copie de justificatif de domicile et un RIB (relevé d'identité bancaire) du gagnant avant l'envoi de la dotation. Toute fausse déclaration, indication d'identité ou d'adresse fausse entraîne l'élimination immédiate du joueur et le cas échéant le remboursement des lots déjà envoyés.

Chaque joueur doit jouer en personne et s'interdit en conséquence de recourir, directement ou indirectement, à tout mode d'interrogation ou de requête automatisée. Il est rigoureusement interdit par quelque procédé que ce soit de modifier ou de tenter de modifier les dispositifs de jeux proposés, notamment afin d'en modifier les résultats ou tout élément déterminant l'issue d'une session de jeu et les gagnants d'une session de jeu. L'Organisateur se réserve le droit de modifier, rectifier, supprimer ou annuler les gains acquis de façon anormale, notamment en cas de défaillance informatique, défaillance de programmation, tentatives de piratage, ou autre défaillance indépendant de la volonté de l'Organisateur.

Le joueur s'engage à notifier par voie électronique ces défaillances, en utilisant le formulaire de contact disponible sur chaque site. La participation aux jeux sur l'un des sites de JLKgame implique une attitude loyale, signifiant le respect absolu des règles et des droits des autres joueurs.

La messagerie privée est exclusivement réservée pour la communication entre membres du même clan.

La publicité par messagerie privée est strictement interdite sur les sites de JLKgame, les dirigeants du site se réservent le droit de bannir ou de supprimer le compte d'un membre si ce dernier fait de la publicité par messagerie privée ou parle d'un site autre que ceux de JLKgame, le membre perdra alors donc les points, euros, jungs et / ou les cadeaux qu'il aurait commandé.

Il vous est bien entendu possible de faire de la publicité sur JLKgame soit en passant par le forum de junglokdo (à condition de poster le message à la bonne section) ou bien de diffuser votre publicité sur l'ensemble du site en nous demandant les conditions par e-mail.

Article 5 : Responsabilités du membre

La participation au jeu sur Internet implique la connaissance et l'acceptation des caractéristiques et des limites d'Internet, notamment en ce qui concerne les performances techniques, les temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des informations, l'absence de protection de certaines données contre des détournements éventuels et les risques de contamination par des éventuels virus circulant sur le réseau. L'Organisateur ne peut être tenu pour responsable du mauvais fonctionnement des sites et/ou des jeux pour un navigateur donné.

L'Organisateur ne garantit pas que les sites et/ou les jeux fonctionnent sans interruption ou qu'ils ne contiennent pas d'erreurs informatiques quelconques, ni que les défauts constatés seront corrigés.

En cas de dysfonctionnement technique d'un site et/ou d'un Jeu, l'Organisateur se réserve le droit s'il y a lieu d'invalider et/ou d'annuler la session de jeu au cours de laquelle ledit dysfonctionnement a eu lieu. Aucune réclamation ne sera acceptée de ce fait.

L'Organisateur ne pourra être tenu pour responsable si les données relatives à l'inscription d'un joueur ne lui parvenait pas pour une quelconque raison (par exemple, un problème de connexion à Internet dû à une quelconque raison chez l'utilisateur, une défaillance momentanée de nos serveurs pour une raison quelconque, etc...) ou lui arriveraient illisibles ou impossible à traiter (par exemple, si le joueur possède un matériel informatique ou un environnement logiciel inadéquat pour son inscription, etc...).

L'Organisateur ne pourra être tenue responsable d'une déficience de l'outil de dialogue en direct. Cet outil ne détermine pas le bon fonctionnement des sites et/ou des jeux et sa déficience n'est pas de nature à léser le joueur de quelque façon que ce soit. Toute information communiquée par le gagnant, notamment les coordonnées de celui-ci, sera considérée comme nulle et ne sera pas prise en considération si elle comporte une inexactitude.

L'Organisateur ne pourrait être tenue responsable d'un préjudice d'aucune nature (personnelle, physique, matérielle, financière ou autre) survenu à l'occasion de la participation d'un joueur au Jeu. La responsabilité de l'Organisateur ne saurait être encourue :

- Si un joueur était déconnecté accidentellement par l'opérateur téléphonique, son fournisseur d'accès Internet ou notre service de paiement bancaire,
- Si un joueur oubliait de saisir ses coordonnées,
- Si un joueur subissait une panne technique quelconque (mauvais état de la ligne, du combiné),
- En cas de panne EDF ou d'incident du serveur

L'Organisateur ne saurait en aucune circonstance être tenu pour responsable, sans que cette liste soit limitative :

- Du contenu des services consultés sur le site et, de manière générale, de toutes informations et/ou données diffusées sur les services consultés sur le site,
- De la transmission et/ou de la réception de toute donnée et/ou information sur Internet ou sur le réseau cellulaire,
- De tout dysfonctionnement du réseau Internet ou du réseau cellulaire ou bancaire empêchant le bon déroulement/fonctionnement du Jeu,
- De défaillance de tout matériel de réception ou des lignes de communication,
- De perte de tout courrier électronique et, plus généralement, de perte de toute donnée,
- Des problèmes d'acheminement,
- Du fonctionnement de tout logiciel ou de tout téléphone,
- Des conséquences de tout virus, bogue informatique, anomalie, défaillance technique,
- De tout dommage causé à l'ordinateur ou au téléphone d'un joueur,
- De toute défaillance technique, matérielle et logicielle de quelque nature, ayant empêché ou limité la possibilité de participer au Jeu ou ayant endommagé le système d'un joueur ou le téléphone d'un joueur.

La responsabilité de l'Organisateur ne saurait être encourue si, pour un cas de force majeure ou indépendant de sa volonté, le jeu devait être modifié, écourté ou annulé. De même que l'Organisateur se réserve le droit de prolonger la période de participation au Jeu. Des additifs, ou, en cas de force majeure des modifications à ce règlement peuvent éventuellement intervenir pendant le Jeu. Ils seront considérés comme des annexes au présent règlement et déposés à l'Etude dépositaire du présent règlement. L'Organisateur se réserve le droit de compléter les moyens de participation et les jeux proposés sur les sites de www.jlkgame.com

sans avoir à modifier le présent règlement.

Il est convenu que l'Organisateur pourra se prévaloir, notamment aux fins de preuve de tout acte, fait ou omission, des programmes, données, fichiers, enregistrements, opérations et autres éléments (tel que des rapports de suivi ou autres états) de nature ou sous format ou support informatiques ou électroniques, établis, reçus ou conservés directement ou indirectement par l'Organisateur, notamment dans ses systèmes d'information, en rapport avec l'utilisation de son site internet.

Les joueurs s'engagent à ne pas contester la recevabilité, la validité ou la force probante des éléments de nature ou sous format ou supports informatiques ou électroniques précités, sur le fondement de quelque disposition légale que ce soit et qui spécifierait que certains documents doivent être écrits ou signés par les parties pour constituer une preuve.

Ainsi, les éléments considérés constituent des preuves et, s'ils sont produits comme moyens de preuve par l'Organisateur dans toute procédure contentieuse ou autre, ils seront recevables, valables et opposables entre les parties de la même manière, dans les mêmes conditions et avec la même force probante que tout document qui serait établi, reçu ou conservé par écrit.

Il est expressément convenu que la Loi ayant vocation à s'appliquer est la Loi française.

L'Organisateur se réserve le droit d'exclure de la participation au présent Jeu toute personne troublant le déroulement du Jeu.

L'Organisateur se réserve la faculté d'utiliser tout recours et notamment de poursuivre en justice quiconque aurait triché, fraudé, truqué ou troublé les opérations décrites dans le présent règlement, ou, aurait tenté de le faire.

L'Organisateur se réserve la possibilité de suspendre momentanément la possibilité de participer au Jeu si lui, ou son éventuel prestataire d'hébergement ne peuvent plus assurer la continuité du service nécessaire au déroulement du Jeu.

L'Organisateur pourra toujours en cas de force majeure, de cas fortuit, ou de circonstance exceptionnelle (incendie, inondation, catastrophe naturelle, intrusion, malveillance dans le système informatique, grève, remise en cause de l'équilibre financier et technique du Jeu, les cas de rupture et de blocage des réseaux de télécommunication, les dommages provoqués par des virus pour lesquels les moyens de sécurité existant sur le marché ne permettent pas leur éradication, les obligations légales ou réglementaires ou d'ordre public imposées par les autorités compétentes et qui auraient pour effet de modifier substantiellement le présent règlement de jeu, ou tout autre événement de force majeure ou cas fortuit au sens de l'Article 1148 du Code Civil) même émanant de sa propre responsabilité (sous réserve en cas de bonne foi), cesser tout ou partie du Jeu. Sa responsabilité ne saurait être engagée de ce fait.

Le présent Jeu sera annulé en cas de force majeure, sans que les joueurs ou gagnants soient en droit de réclamer un quelconque dédommagement à ce titre.

Ces changements pourront faire toutefois l'objet d'une information préalable par tous les moyens appropriés, notamment via le site internet de l'Organisateur.

Article 6 : Les lots et les gains

La liste des lots ainsi que le nombre de points nécessaires à leur affectation peuvent être modifiés dans la boutique sans préavis par l'Organisateur selon l'évolution des sites de JLKgame.

Voici une liste de lots à titre d'exemple :

APPLE iPhone 4S 16 Go : 799 €

Playstation 3 Slim 160 Go : 250 €

GPS TomTom XXL IQ Routes : 190 euros

Des virements paypal/moneybookers ou chèque allant de 5 à 500 euros

Des codes utilisables sur d'autres sites de jeux d'une valeur allant de 0.50 à 3 euros

Tout lot qui serait retourné à l'Organisateur du jeu par la poste ou par le prestataire en charge du transport, pour quelque raison que se soit (par exemple : n'habite plus à l'adresse indiquée) sera considéré comme abandonné par le gagnant.

L'Organisateur ne fait que délivrer les lots gagnés par un joueur et n'a pas la qualité de producteur, ni de fabricant, ni de fournisseur, ni de vendeur, ni de distributeur des lots, quels qu'ils soient, et ne saurait donc voir sa responsabilité engagée à aucun de ces titres.

L'Organisateur ne saurait voir sa responsabilité engagée au titre d'un retard dans l'expédition des gains et lots lorsque ce retard ne lui est pas imputable, mais est le fait du prestataire de services auquel il recourt pour réaliser cette expédition. Il ne saurait encourir aucune responsabilité contractuelle ou légale au titre des opérations relatives au transport des lots et gains attribués. De même, l'Organisateur ne pourra être tenu pour responsable si le(s) lot(s) ou gain(s) sont endommagé(s) en raison des opérations de transport. Les photographies ou représentations graphiques présentant les lots ont exclusivement une fonction d'illustration et ne sont pas contractuelles.

A défaut d'indication contraire, les lots décrits sont dépourvus de toute option ou accessoire.

Les frais de mise en œuvre, mise en service, installation, utilisation, formalités administratives, des produits ou services gagnés par le joueur restent à la charge exclusive de celui-ci.

Les lots gagnés ne sont pas échangeables contre d'autres lots, ni contre leur prix ou leur contre-valeur sauf si le contraire est mentionné sur un des sites de JLKgame.

Ils ne peuvent être attribués à une autre personne que le joueur bénéficiaire.

L'Organisateur s'engage à expédier les lots, dans un délai maximum de quarante cinq (45) jours pour les membres non VIP et 1 (une) semaine pour les membres VIP. Si l'Organisateur se trouve, notamment en raison d'une rupture de stock du fournisseur de lots ou du redressement ou liquidation judiciaires de ce dernier, dans l'impossibilité de livrer le lot ou gain gagné par le joueur, celui-ci se verra remettre un autre lot d'une valeur au moins égale au lot initialement prévu. Le joueur ne pourra réclamer aucune indemnité à l'Organisateur à ce titre. Les lots qui nécessitent un envoi par voie postale seront envoyés qu'aux membres résidants en France, Cependant tous les lots qui peuvent être envoyés par voie électronique seront envoyés à tous les membres habitants dans un des pays cités dans l'article 2. Sans préjudice de toute action judiciaire et de sa faculté de résiliation de l'inscription du membre, l'Organisateur n'est pas tenu de faire parvenir un quelconque lot ou gain au membre bénéficiaire si celui-ci n'a pas saisi correctement ses coordonnées lors de l'inscription, s'il a manifestement, et par n'importe quel moyen, réussi à fausser le résultat d'un jeu ou ne s'est pas conformé au présent règlement.

L'Organisateur peut toujours exiger du gagnant, au moyen de tous justificatifs utiles, la preuve

de la parfaite concordance de ses coordonnées personnelles (nom, prénom, date de naissance, adresse postale et adresse email) et bancaires avec les renseignements le concernant, mentionnés sur le site internet, avant même de procéder à l'expédition des gains.

Le joueur autorise l'Organisateur à purement et simplement annuler son compte membre et à annuler tous gains auxquels il pourrait prétendre si :

- Son compte membre présentait des irrégularités flagrantes
- Si l'Organisateur est convaincu de tricherie, fraude ou manipulation, (sans que cette liste ne soit exhaustive).

Tout manquement au respect intégral des règles de jeu définies par le présent règlement autorise l'Organisateur à radier sans aucun préavis le membre incriminé.

Article 7 : Acquittement des frais de participation

7.1 - Acquittement des frais de connexion

Conformément aux dispositions de l'article L. 121-36 du Code de la consommation, l'accès au site et la participation aux jeux qui y sont proposés sont entièrement libres et gratuits, en sorte que les frais de connexion au site, exposés par le participant, lui seront remboursés selon les modalités décrites ci-dessous.

Le joueur pourra solliciter auprès de l'organisateur le remboursement de ses participations au jeu (frais de connexion, frais occasionnés par les participations au jeu et frais d'affranchissement afférents aux différentes demandes effectuées) sur simple demande écrite par courrier envoyée à l'adresse indiquée ci-après.

Etant observé qu'en l'état actuel des offres de services et de la technique, certains fournisseurs d'accès à Internet offrent une connexion gratuite ou forfaitaire aux internautes, il est expressément convenu que tout accès au site s'effectuant sur une base gratuite ou forfaitaire (tels que notamment connexion par câble, ADSL, liaison spécialisée, 3G, 4G...) ne pourra donner lieu à aucun remboursement, dans la mesure où l'abonnement aux services du fournisseur d'accès est dans ce cas contracté par l'internaute pour un usage général de l'Internet et que le fait pour le participant de se connecter au site et de participer aux jeux n'occasionne aucun frais ou débours supplémentaire.

En cas de connexion payante facturée au prorata de la durée de communication, les frais de connexion sur le site pour la participation aux jeux seront remboursés par chèque bancaire, sur demande du participant adressée dans le mois de l'engagement de ces frais, le cachet de la poste faisant foi ; le règlement interviendra dans les trois mois après la réception de la demande du participant.

Pour obtenir le remboursement de ses frais de connexion, ainsi que les frais d'affranchissement de la demande de remboursement, le participant doit adresser à l'entreprise Aldajuste Marsden une demande écrite, établie sur papier libre, contenant les éléments suivants :

- Mention de ses noms, prénom et adresse postale personnelle
- Une photocopie recto/verso de sa pièce d'identité

- L'indication des dates, des heures et des durées de ses connexions au site
- La copie de la facture détaillée de l'opérateur téléphonique et/ou du fournisseur d'accès auquel il est abonné, faisant apparaître les dates et heures de ses connexions au site.

Les demandes de remboursement devront être adressées à :

Aldajuste Marsden – 13 rue du Sillon – 77500 chelles

Les frais d'affranchissement nécessaires à la demande de remboursement des frais de connexion seront effectués sur la base du tarif postal lent en vigueur. Les frais liés aux photocopies seront également remboursés sur demande au prix de 0,10€ l'unité. Toute demande doit être écrite en langage clair et compréhensible. Toute demande incomplète, illisible ou envoyée à la mauvaise adresse ne sera pas prise en compte. L'entreprise Aldajuste Marsden ne peut en aucun cas être tenue responsable d'éventuelles difficultés liées à l'acheminement et à la bonne réception de chaque demande par la voie postale.

7.2 - Remboursement des sommes d'obtention de crédits

Le remboursement des sommes engagées pour l'obtention de crédits supplémentaires et de l'abonnement V.I.P. n'est pas limité, et ce quel que soit le mode de paiement utilisé par le joueur. Nous entendons par "crédits", toutes les monnaies virtuelles ou tous les éléments de jeux pouvant être acquis via un paiement (exemples : Jetons, parties supplémentaires, crédits filleuls etc...).

L'obtention de crédits supplémentaires dans le cadre du Jeu peut être remboursée sur simple demande écrite à l'adresse indiquée ci-dessous. Ce remboursement s'effectue en fonction de la formule choisie par le joueur pour obtenir des crédits supplémentaires et à condition que le participant réside dans l'un des pays sur lequel les sites du réseau JLKgame opèrent et qu'il fasse une utilisation normale du site.

Pour obtenir le remboursement des frais d'obtention des crédits supplémentaires, ainsi que des frais d'affranchissement de sa demande de remboursement, le participant doit procéder de la façon suivante : Il doit adresser à Aldajuste Marsden une demande écrite distincte pour chaque achat de crédits supplémentaires, établie sur papier libre, contenant les éléments suivants :

- Son nom, prénom et adresse complète,
- l'indication du service en ligne à partir duquel il a accédé au Jeu, une copie de la première page de son contrat d'accès à Internet indiquant notamment son identité, le nom de son fournisseur d'accès et la description précise du forfait,
- En cas d'obtention de crédits / jetons par SMS ou par appel téléphonique, le participant doit fournir une copie du contrat d'abonnement de l'opérateur de télécommunication par lequel les SMS ont été envoyés ou par lequel les appels ont été émis, ainsi que les codes d'accès au produit obtenus en retour. Tout remboursement d'achats de crédits réalisés par SMS ou par Téléphone sera effectué par chèque bancaire.
- En cas d'obtention de crédits / jetons par carte bancaire (hors achats Paypal) ou par Internet Plus, le participant doit fournir une copie de la preuve de la transaction transmise au joueur au moment où cette transaction a été réalisée. Tout remboursement d'achats de crédits effectués par carte bancaire (hors Paypal) ou par Internet Plus sera effectué par chèque bancaire.
- En cas d'obtention de crédits / jetons par carte TicketSurf, le participant doit fournir une

photocopie de la carte utilisée avec le code apparent. Tout remboursement d'achats de crédits / jetons réalisés par carte TicketSurf sera effectué par chèque bancaire.

- En cas d'obtention de crédits / jetons via Paypal, le participant doit fournir l'adresse email utilisée pour accéder au compte Paypal et une capture d'écran imprimée de la page détaillant la transaction sur le compte Paypal. Tout remboursement d'achats de crédits / jetons effectués par Paypal sera effectué par virement sur le compte Paypal émetteur de la transaction.

Toute demande de remboursement d'une participation au Jeu, devra être effectuée au plus tard trente (30) jours calendaires après cette participation.

Les demandes de remboursement devront être adressées à :

Aldajuste Marsden – 13, rue du Sillon – 77500 Chelles

Les frais d'affranchissement nécessaires à la demande de remboursement des frais d'obtention de crédits seront effectués sur la base du tarif postal lent en vigueur. Les frais liés aux photocopies seront également remboursés sur demande au prix de 0,10€ l'unité. Toute demande doit être écrite en langage clair et compréhensible. Toute demande incomplète, illisible ou envoyée à la mauvaise adresse ne sera pas prise en compte. L'entreprise Aldajuste Marsden ne peut en aucun cas être tenu responsable d'éventuelles difficultés liées à l'acheminement et à la bonne réception de chaque demande par la voie postale.

Toute demande de remboursement sera traitée dans un délai maximum de trois (3) mois, par chèque bancaire, après réception de la totalité des informations demandées.

Durant ce délai de traitement, afin d'éviter toute demande de remboursement infondée, abusive ou frauduleuse, l'entreprise Aldajuste Marsden se réserve le droit de suspendre ou de désactiver tout ou partie des moyens de paiement habituellement proposés au joueur concerné, le temps d'effectuer toute vérification utile.

A l'expiration de ce délai, en cas de confirmation du caractère abusif ou frauduleux de la demande de remboursement, l'entreprise Aldajuste Marsden pourra procéder à la suppression du compte joueur dans les conditions prévues à l'article 2 du présent règlement.

Seules les demandes de remboursement des frais de participation au Jeu effectuées par voie de courrier postal à l'adresse ci-dessus seront acceptées.

Article 8 : Données personnelles

Il est rappelé que pour participer au jeu disponible sur l'un des sites de JLKgame, les joueurs doivent nécessairement fournir certaines informations personnelles les concernant (nom, adresse ...). Ces informations sont enregistrées et sauvegardées dans un fichier informatique et sont nécessaires à la prise en compte de leur participation, à la détermination des gagnants et à l'attribution et à l'acheminement des prix. Ces informations sont destinées à l'Organisateur, et pourront être transmises à ses prestataires techniques et à un prestataire assurant l'envoi des prix.

En jouant au Jeu, le joueur pourra également solliciter son inscription à un courrier électronique d'information de l'Organisateur. Les données ainsi recueillies pourront être

utilisées dans le cadre légal. En application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les joueurs disposent des droits d'accès, de rectification et de suppression des données les concernant. Pour exercer ces droits, les joueurs devront envoyer un message en cliquant sur le bouton « contact » qui se trouve sur chaque site du réseau de JLKgame.com .

Article 8.1 : Les Cookies

Les cookies sont des fichiers envoyés vers le navigateur et enregistrés sur l'ordinateur de la personne qui visite nos sites. Ils ne permettent pas de vous identifier directement. Néanmoins, ils enregistrent des informations relatives à la navigation de votre ordinateur sur notre site Internet (pages consultées, date et heure de la consultation, etc.), que le Site Internet pourra lire à l'occasion des visites ultérieures. L'ordinateur garde un code d'identification dans les cookies. Les cookies ne conservent en mémoire que le code d'identification à l'exception de toute autre information personnelle vous concernant.

Les Données collectées au moyen de cookies permettent notamment d'améliorer la qualité du Site Internet afin de le rendre plus attrayant ou fonctionnel et d'en faciliter la navigation. Plus particulièrement, les données de localisation collectées au moyen de cookies permettent de fournir des Services personnalisés.

La durée de conservation de ces informations dans l'ordinateur de l'utilisateur dépend du Site Internet ou des sites Internet visités. Suite à l'implantation de cookies dans son ordinateur, l'utilisateur est ainsi susceptible de recevoir ou de voir apparaître des publicités relatives aux produits et services proposés par la Société, ses Partenaires ou de ses filiales. Ces publicités sont diffusées sous la seule responsabilité des Partenaires ou régies publicitaires.

La Société informe l'utilisateur de la possibilité de s'opposer à l'enregistrement de "cookies" en configurant son navigateur de manière à ce qu'il le prévienne lorsque des cookies sont envoyés vers son ordinateur ; à titre d'exemple :

Pour Mozilla firefox :

- Choisissez le menu "outil" puis "Options"
- Cliquez sur l'icône "vie privée"
- Repérez le menu "cookie" et sélectionnez les options qui vous conviennent

Pour Microsoft Internet Explorer :

- Choisissez le menu "Outils" puis "Options Internet"
- Cliquez sur l'onglet "Confidentialité"
- Sélectionnez le niveau souhaité à l'aide du curseur.

Pour Opera 6.0 et version supérieure :

- Choisissez le menu "Fichier">"Préférences"
- Vie Privée

Si l'Utilisateur dispose d'un autre navigateur Internet, il devra consulter les options du logiciel utilisé pour désactiver les cookies. De manière générale, la désactivation des cookies se fait dans les options du logiciel utilisé. L'Utilisateur est invité à consulter l'aide fournie avec son navigateur pour plus d'informations.

Toutefois, en désactivant les cookies, il est possible que l'utilisateur ne puisse plus avoir la possibilité d'accéder à certaines parties du Site ou utiliser certains Services. En outre, des cookies de nos partenaires peuvent être placés sur le Site Internet.

L'utilisateur reconnaît également que lors de sa navigation sur l'Internet mobile, certains Sites Internet mobiles sont susceptibles d'implanter des cookies dans son terminal mobile. De même que sur le Site Internet, ces cookies enregistrent des informations relatives à la navigation de l'utilisateur. La durée de conservation de ces informations dans le terminal mobile de l'utilisateur dépend du Site Internet mobile visité. Suite à l'implantation de cookies dans son terminal mobile, l'utilisateur est ainsi susceptible de recevoir ou de voir apparaître des publicités relatives aux produits et services proposés par la Société. Ces publicités sont diffusées sous la seule responsabilité des régies publicitaires.

Nous informons l'utilisateur de la possibilité de s'opposer à l'enregistrement de "cookies" en configurant son terminal mobile. Pour cela, l'utilisateur doit se rendre dans le menu de son terminal mobile, aller dans la fonction « paramètres » de celui-ci et supprimer les cookies. L'utilisateur est informé que cette procédure est spécifique à chaque modèle de terminal mobile.

Article 9 : Modification du règlement

Dans un souci d'adaptation aux évolutions des sites du réseau JLKgame et/ou de leur exploitation, L'entreprise organisatrice se réserve la faculté de modifier le présent règlement. Ces modifications sont opposables à compter de leurs mises en ligne. Si le joueur n'agrée pas le nouveau règlement, il devra manifester son refus à l'entreprise organisatrice par tous moyens, notamment en envoyant un mail depuis la page contact d'un des sites de JLKgame. Ce refus entraînera la clôture immédiate du compte du joueur sans que cela lui donne droit à une quelconque indemnité.

Article 10 : Litiges

Le présent règlement est soumis à la loi française. Pour être prises en compte, les éventuelles contestations relatives au Jeu doivent être formulées sur demande écrite à l'adresse suivante : Aldajuste Marsden situé au ,13 rue du Sillon, 77500 Chelles. Et au plus tard soixante (60) jours après la date limite de participation au Jeu tel qu'indiqué au présent règlement. En cas de désaccord persistant sur l'application ou l'interprétation du présent règlement, et à défaut d'accord amiable, tout litige sera soumis au tribunal compétent de Paris, auquel compétence exclusive est attribuée.

Article 11 : Dépôt du règlement

Le présent règlement est déposé via www.reglement.net à la SCP Level - Bornecque Winandy - Bru Nifosi, huissiers de justice associés 15, Passage du Marquis de la Londe- 78000 – Versailles. Le règlement est disponible à titre gratuit à toute personne qui en fait la demande à l'Organisateur du Jeu à l'adresse suivante : Monsieur Aldajuste Marsden situé au , 13 rue du

Sillon , 77500 Chelles. Les timbres liés à la demande écrite d'une copie du règlement seront remboursés au tarif lent sur simple demande.